Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 17 (2001)

Artikel: 1970-1980 : les syndicats entre xénophobie et solidarité
Autor: Steinauer, Jean / Allmen, Malik von
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-520303

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1970-1980 : LES SYNDICATS ENTRE XÉNOPHOBIE ET SOLIDARITÉ

Jean Steinauer et Malik von Allmen

Le 3 novembre 1980, au Buffet de la gare de Berne, se produit un non-événement : l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse n'arrive pas à dégager la majorité qualifiée de deux-tiers des votants exigée par les statuts pour donner un mot d'ordre de soutien à l'initiative *Etre solidaires* (51 voix pour, 46 contre). Même si des considérations tactiques et procédurales, davantage que le contenu du texte, ont influencé la décision ; même si le résultat – entraînant *ipso facto* la liberté de vote pour les fédérations de l'USS – n'empêche personne de soutenir l'initiative, c'est une rude déception[1].

Comment l'expliquer ?

Le camp activiste, en faveur de l'initiative, s'est formé autour de la FOBB, pour qui l'enjeu du scrutin recouvre un problème quasi existentiel – disons qu'il correspond à une exigence très vivement ressentie de l'intérieur. En stipulant l'égalité des droits pour tous les immigrés admis en Suisse, *Etre solidaires* postule en effet la suppression du statut de saisonnier. Ces travailleurs sont fort nombreux à la FOBB, car tel est le statut normal, pendant quatre ans au moins, des ouvriers de la construction. *« Un statut indigne, inhumain »*, déclare devant l'assemblée le secrétaire saint-gallois Ueli Stoffer, un statut sous lequel *« personne dans cette salle n'accepterait de vivre »*[2]. Il est impensable que le syndicat ne se prononce pas pour son abolition : *« Nous n'avons pas le choix »*, constate le secrétaire genevois René Carron[3]. En plus, mais on ne le dit pas trop haut, ça pourrait payer. Si tous les travailleurs étrangers jouissaient d'un droit égal à la mobilité professionnelle, le patronat de la construction devrait hausser les salaires pour garder sa main-d'œuvre.

---

1. Au contraire, la Confédération des syndicats chrétiens (ci-après CSC) soutient *Etre solidaires*. Sa principale composante, la FCOM (industrie des machines), s'est même associée à la rédaction et au lancement de l'initiative. La CSC pèse quatre fois moins que l'USS. Mais elle se montre plus tôt ouverte aux étrangers, et sur l'ensemble de la décennie 1970 plus progressiste quant à la politique d'immigration. Elle a d'emblée compris que le sentiment d'une « surpopulation » étrangère chez les Suisses ne tenait pas au nombre des immigrés, mais au manque d'intégration et au défaut de droits sociaux reconnus à ces travailleurs. A l'interne, par rapport à *Etre solidaires*, la CSC présente la configuration inverse de l'USS : chez les chrétiens, c'est le syndicat de la construction FCBB qui est hésitant, voire rétif ; cela tient à son implantation particulière dans les régions rurales et montagnardes, où la main-d'œuvre du bâtiment reste largement indigène. Cette précision faite, il ne sera traité dans le présent article que des syndicats membres de l'USS.

2. PV de la 221e AD de l'USS, 3 novembre 1980, p. 31 ; archives USS, Berne.

3. Ibid., p. 20.

Au contraire la FTMH, qui domine le camp des attentistes ou des réticents, redoute les effets sur l'industrie des machines d'une abolition du statut de saisonnier: les travailleurs libérés du bâtiment et de l'agriculture afflueraient dans les usines, faisant pression sur les salaires. La FTMH est forcément moins sensible à l'iniquité du fameux statut, car elle n'a pas de saisonniers dans ses rangs. Surtout, elle se sent mal remise encore du traumatisme éprouvé dix ans plus tôt avec l'initiative Schwarzenbach. Sommes-nous si éloignés de notre base, demande son président Fritz Reimann, que nous ne percevons plus les opinions et les sentiments xénophobes que l'on tait dans nos assemblées, mais qui s'expriment à l'occasion des scrutins sur les étrangers? Avons-nous donc oublié la division qui régnait dans nos rangs, lorsque nos membres les plus fidèles et nos hommes de confiance dans les entreprises démissionnaient par dizaines du syndicat, au motif qu'il était opposé à l'initiative Schwarzenbach?

Un coup d'œil rétrospectif suffit en effet à mesurer l'étendue des dégâts enregistrés en 1970 dans le monde syndical, en particulier à la FOMH (appellation d'époque). Son comité central élargi, instance compétente, avait dit non à l'unanimité, comme le congrès de l'USS, comme l'ensemble des syndicats, mais aussi des organisations patronales, des partis, des Eglises, comme tout le pays légal. Le dimanche 7 juin, au soir du scrutin, on enregistrait 46% de oui dans le peuple, et presque la moitié des cantons étaient acceptants. Pire, l'analyse montrait que les quartiers ouvriers et populaires, fiefs traditionnels de la gauche, avaient voté oui aussi allégrement que les réduits alpins ou campagnards de la droite ultra-conservatrice.

Les signes précurseurs n'avaient cependant pas manqué. Dans le courrier reçu par le président Ernst Wüthrich, les lettres n'étaient pas rares, où s'exprimaient le chauvinisme national et les sentiments de frustration, quand ce n'était pas un racisme crasse[4]. Entre les militants et la direction du syndicat, la distance et la perte de confiance n'avaient jamais été si aveuglément méconnues au sommet, si amèrement ressenties à la base. Après le scrutin la conférence des secrétaires, réunie à Vitznau le 9 juillet 1970, dressa le compte des démissions[5]. Wüthrich voulait encore se persuader que tout allait bien, mais les gens du terrain, les responsables des sections alémaniques – à la seule exception de Langenthal – lui portèrent le démenti l'un après l'autre: à Thoune, Aarau, Granges, Arbon, Bienne, Baden, Soleure... on avait enregistré des dizaines de départs en relation avec l'initiative.

En fait, il s'agissait de deux courants contraires, mais également préjudiciables au syndicat. Démissionnaient, d'une part, des Suisses favorables à l'initiative, et confortés par son bon résultat, qui protestaient contre l'engagement de la direction: ces militants étaient surtout de vieux ouvriers, briscards du syndicat, souvent des cadres, délégués d'entreprise ou dirigeants de commissions ouvrières. Ils justifiaient leur position par la réalité vécue au poste de travail.

---

4. Pièces jointes au PV du comité directeur, cote 01-0157, juillet-novembre 1970; archives centrales FTMH, Berne.

5. PV de la Conférence des secrétaires, cote 01-0169, septembre 1965-octobre 1970; archives centrales FTMH, Berne.

Mais d'autre part des ouvriers étrangers, écœurés par le score de l'initiative, démissionnaient pour protester contre l'attitude xénophobe de leurs collègues suisses à la place de travail et – censément – dans l'isoloir. Le fait n'est évidemment pas propre à la FTMH. A la section Fribourg-brasseurs de la FCTA, par exemple, le Sicilien Mario Mirata, syndiqué modèle et membre du comité, a fini par craquer: *« Quand le président a milité pour Schwarzenbach, je ne pouvais plus continuer à faire partie d'un groupe qui était contre moi. »* [6] Ainsi fut manqué en 1970 le rendez-vous du syndicalisme suisse avec une volée de militants immigrés pourtant motivés. Même chez ceux qui restèrent dans le mouvement, il y avait quelque chose de cassé. *« Tout a dégringolé »*, résume Pasquale Molettieri, installateur sanitaire, de la FTMH de Fribourg: *« J'ai compris que la moitié de la Suisse ne pouvait pas me voir. »* [7]

Ces rappels aident à évaluer de façon nuancée la position de l'USS, en 1980, face à *Etre solidaires*. Décevante? Certes, parce que la hantise du nombre – le fantasme de la « surpopulation étrangère » – joue encore, et surtout parce que l'USS ne renonce pas à la garantie d'une protection prioritaire des travailleurs indigènes ou établis, qui depuis la crise de 1975 constitue la pièce maîtresse de la réglementation fédérale. Mais sur un point central de celle-ci, sur son élément-clé: le statut de saisonnier, l'USS a pratiquement viré sa cuti. Quant à ce qui nous importe en priorité: la vie quotidienne dans les syndicats, à l'échelon local, celui des entreprises et des sections, il n'apparaît pas qu'en 1980 la xénophobie empoisonne encore les rapports entre collègues suisses et immigrés: les exceptions sont relevées comme scandaleuses. La décevante issue du débat sur *Etre solidaires*, qu'il faut maintenant mettre en perspective, ne saurait cacher ce fait essentiel. En l'espace de dix ans, un changement radical s'est produit.

Quelques facteurs extérieurs y ont certes contribué.

La fièvre nationaliste a baissé en même temps que s'apaisait le contexte diplomatique. En 1970, les dirigeants de l'USS se dressaient sur les pattes arrière face aux revendications venant d'Italie (syndicats et gouvernement confondus). Depuis lors, la Suisse a détendu ses relations – sinon réglé son contentieux – avec les principaux pays « fournisseurs », sur le plan bilatéral puisque ses accords de 1972 avec les Communautés européennes ne touchent pas les flux de main-d'œuvre. Les petites concessions faites à l'Italie en 1974 ont été étendues par la suite à l'Espagne; c'est d'autant mieux venu, aux yeux des syndicats, qu'un régime démocratique a remplacé la dictature dans ce pays. Du coup, l'USS a retrouvé ou établi des relations normales avec les centrales syndicales des principaux pays d'origine.

Sur le plan électoral, l'hypothèque xénophobe a été progressivement levée. Les initiatives répétées des nationalistes font des scores décroissants (celle d'octobre 1974 obtient encore un tiers de oui, celles de mars 1977 n'atteignent plus les 30 %), et tous les cantons les rejettent. De scission en rupture, les partisans, disciples ou émules de Schwarzenbach ont passé de 11 (1971) à 6 (1975)

6. Entretien du 25 novembre 1998.

7. Entretien du 14 octobre 1998.

puis à 3 (1979) au Conseil national. Même tendance dans les cantons touchés par le phénomène: les élus xénophobes disparaissent du Grand Conseil vaudois en 1978, du zurichois l'année suivante. Il en reste un petit groupe à Genève, mais ce mouvement Vigilance, qui avait ressurgi en force aux élections de 1973, a tout juste obtenu le quorum (7%) quatre ans plus tard.

Voilà pour le contexte. Et voici, plus relevants, quelques facteurs de changement intervenus dans les pratiques et les structures syndicales.

D'abord, l'activation des luttes. Au niveau de l'entreprise et de la section, l'intégration des collègues suisses et étrangers se fait d'autant mieux que l'engagement syndical est intense: on le vérifie à chaque grève. L'activisme de la décennie en question a permis de multiplier cette expérience, particulièrement dans l'industrie des machines. En 1971, dans la métallurgie genevoise – Charmilles, Hispano, Verntissa... – le mouvement a été suivi à 80%: *«Italiens, Espagnols et Suisses se sont mis en grève dans des proportions équilibrées»*, selon le président (FOMH) de la commission ouvrière des Charmilles[8]. A Lausanne, les militants espagnols de la FCOM, très minoritaires, se mettent en lumière, mais c'est l'engagement de l'ensemble des ouvriers, toutes nationalités confondues, qui donne leur ampleur aux conflits chez Bobst en 1973 et chez Matisa en 1976. Aux usines Dubied de Couvet et de Marin, en grève du 9 août au 4 septembre de cette année-là, si les immigrés n'ont pas été à la source du mouvement, ils se sont engagés dans la lutte sans timidité, ainsi que l'attestent les trois témoignages suivants. Selon Francesco De Gregorio, un militant du PCI qui travaillait à Couvet comme outilleur depuis 1971 mais ne s'était inscrit à la FTMH que depuis une année, et qui compta parmi les organisateurs de la grève: *«Il y a eu une grande solidarité entre les Suisses et les étrangers à cette occasion. C'est la seule fois que j'ai vu ça.»* [9] Pour son collègue Mario Gasparini, *«les étrangers ont joué un grand rôle dans cette grève. Ils ont été les plus actifs, surtout les frontaliers.»* [10] Gasparini, régleur sur tours, vice-président de la commission d'entreprise et de la section FTMH du Val-de-Travers, s'était retrouvé tout naturellement au comité de grève. Enfin, au souvenir d'Enrique Fernandez, technicien hautement qualifié, inscrit à la FTMH dès son apprentissage, *«les immigrés n'ont pas joué de rôle particulier dans la direction de cette grève, mais ils étaient très présents quand même dans le mouvement, comme aussi les frontaliers.»* L'intéressé, par exemple, a pris part aux piquets de surveillance à Couvet, «parce que certains venaient quand même travailler en longeant la rivière depuis Fleurier pour entrer par-derrière dans l'usine...» [11]

Cela dit, il faut bien voir que les exemples de la solidarité développée à travers les grèves ressurgissent dans la mémoire parce qu'ils se rattachent à des temps forts exceptionnels, au détriment sans doute des faits qui émaillent le quo-

---

8. Cité par Delia Castelnuovo-Frigessi, *La condition immigrée, Les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne: Editions d'en bas, 1978, p. 288.

9. Entretien du 17 septembre 1998.

10. Entretien du 16 octobre 1998.

11. Entretien du 23 septembre 1997.

tidien ordinaire. Sur le terrain, dans les boîtes et sur les chantiers où les militants immigrés font leurs preuves, on finit bien par se rendre compte que l'important est d'être défendu ou représenté par un collègue efficace, sans égard à sa nationalité. Mais situer le moment de cette prise de conscience est une autre affaire...

Deuxième facteur en jeu, un certain dégel idéologique, c'est-à-dire l'effacement progressif de l'anticommunisme dont les syndicats de l'USS se faisaient jusqu'alors une vertu. Dans les années 1970, les syndicats font face à la double obligation d'intégrer leurs militants italiens membres ou électeurs du PCI, et de défendre contre la répression franquiste ceux de leurs militants espagnols qui adhèrent au PCE. Les directions centrales restent parfois crispées, ou pour le moins prudentes, mais la détente est manifeste sur le terrain local, où la qualité des militants concernés s'impose à l'évidence. On le voit particulièrement à Genève; dans la première moitié de la décennie s'est résorbée la scission de fait qui, dans les deux principaux syndicats, avait superposé le clivage politique au clivage professionnel, mieux vaudrait dire corporatif. A la FTMH, métallos communistes et horlogers socialistes, en bisbille ouverte depuis 1953, ont cessé de se tailler des croupières. A la FOBB, les travailleurs du bois (sous influence communiste) et ceux du bâtiment (d'obédience... tronchettiste) reforment en 1975 l'unité de la section éclatée depuis 1949.

Les raisons de la détente, naturellement, sont diverses. Les événements de la décennie dans les pays d'origine concernés, c'est-à-dire le rétablissement de la démocratie en Espagne et la stratégie du «compromis historique» en Italie, jouent bien sûr un rôle important dans l'atténuation de l'anticommunisme syndical. On n'évacuera pas le rôle personnel de certains leaders; ainsi la présidence du Tessinois Ezio Canonica décrispe notablement la situation à la FOBB. *«Il a fait l'armistice avec le PCI,* – commente son successeur Vasco Pedrina, *moyennant la modération, sinon l'arrêt, de l'activité politique des communistes à l'intérieur des syndicats.»* [12]

Mais aussi, tant qu'à organiser des immigrés d'extrême-gauche, les syndicats suisses préfèrent encore les communistes orthodoxes, réputés «responsables», aux trotskistes, maoïstes et autres gauchistes «provocateurs», ce qu'illustre l'épisode suivant. Le 24 mars 1971, un mois après la grève de la métallurgie genevoise évoquées plus haut, Severino Maurutto est interpellé à l'aéroport de Genève en partance pour Rome, où il doit participer à une réunion du PCI. Prétexte: la correspondance et les documents trouvés dans ses bagages le désignent comme agent subversif. De vastes soutiens lui éviteront l'expulsion, dont celui du très anticommuniste président de la FOMH Ernst Wüthrich. Plus tard, celui-ci expliquera son attitude, notamment, par le péril gauchiste: *«Ce n'est un secret pour personne que les grèves sauvages de Genève ont été fomentées tout particulièrement par les maoïstes, adversaires des communistes orthodoxes. Maurutto, qui est en guerre avec eux* [les maoïstes], *a tenté, en collaboration avec le secrétariat de Genève, de ramener les grèves sur le terrain conventionnel, ce qui lui a réussi, au grand déplaisir des maoïstes et autres groupuscules.»* [13]

---

12. Entretien du 11 juin 1999.

13. Circulaire du 7 juin 1971; archives centrales FTMH, Berne.

Un troisième facteur d'évolution des syndicats par rapport aux immigrés tient aux mesures d'organisation spécifiques adoptées – ou tolérées – durant la décennie. Leur description occuperait un vaste chapitre. On se bornera donc à deux observations, sur le rôle pionnier de la FOBB et sur l'aimable empirisme qui caractérisent ce domaine tout au long de la décennie 1970. La FOBB disposait d'un Service central des saisonniers dès la fin des années 1950. Dans la décennie qui nous occupe, elle a pris soin d'abord de supprimer les dispositions discriminatoires qui encombraient ses statuts. En 1971, elle fait sauter le verrou qui réservait le comité central aux syndiqués de nationalité suisse (art. 38, al. 4). Dans la foulée, elle retire le mot «suisse» de sa raison sociale, ce qui ne va pas sans provoquer quelques grincements. Dès lors, et sitôt adoptés de nouveaux statuts en 1974 sous l'impulsion de Canonica, la FOBB ne cessera d'imaginer, de tester, d'améliorer et de généraliser avec des années d'avance diverses formules d'organisation des immigrés en «groupe d'intérêts».

Seconde remarque: chez les métallos de la FOMH (et plus encore, sans doute, chez les chrétiens de la FCOM, mais cela sort de notre champ), les années 1960 avaient vu fleurir dans une joyeuse anarchie de multiples groupes ou comités immigrés à l'intérieur des sections. Structurés et officialisés de façon très variable, encouragés ici et là tenus en suspicion, ils sont souvent liés à l'engagement ou au charisme d'un militant ou d'un permanent immigré, et généralement éphémères. Ils s'éteignent pour la plupart, en Suisse romande, au début des années 1970. Le dernier est celui de la FOMH à Tramelan, formé en 1963; ne se réunissant plus guère depuis 1972, il vit un ou deux sursauts et disparaît pour de bon en 1977. Pour autant que les archives permettent d'en juger, l'horizon de ces groupes dépasse rarement les activités de loisir; mais on ne saurait sous-estimer leur apport à la sociabilité syndicale.

Au dernier niveau d'analyse, c'est bien sûr la démographie syndicale qui rend compte de l'évolution 1970-1980. Risquons un truisme: l'air d'une section syndicale est d'autant moins xénophobe que les étrangers y sont nombreux... et influents. La difficulté de la démonstration tient au fait que l'effectif précis des immigrés dans les sections nous demeure inconnu. Leur présence de plus en plus nombreuse ressort à l'évidence des procès-verbaux (comités, assemblées), mais dans la période considérée les syndicats ne tenaient pas le compte de leurs membres par nationalités, et aucun biais statistique ne permet de combler cette lacune. Force est de s'en tenir, d'une part, au raisonnement sur le contexte; et d'autre part au recensement des cadres syndicaux issus de l'immigration, dont la trace est plus facilement repérable dans les sources écrites. Ce recensement est à la base de l'étude que nous avons réalisée dans le cadre du Programme national de recherche *«Migrations et relations interculturelles»* (PNR 39) [14]. Cette approche par l'encadrement a paru la seule praticable. Au surplus, elle a le mérite d'ouvrir à de suggestifs aperçus qualitatifs.

Deux éléments de contexte font comprendre que dans les années 1970 le nombre des immigrés dans les syndicats, à commencer par la FOBB, s'est mis à augmenter massivement. D'une part le Conseil fédéral, ayant pris acte du fait

14. Malik von Allmen et Jean Steinauer, *L'apport de l'immigration au syndicalisme suisse depuis 1945*, 2 vol., Genève, UOG, 2000.

que les immigrés sont en principe destinés à rester durablement dans le pays, a mis en place une réglementation dont il ne changera plus, durant la décennie, ni le principe (la «stabilisation»), ni les mécanismes (les contingents cantonaux, l'autorisation préalable, la lente transformation des permis), ni les instruments (l'Ordonnance limitant le nombre des étrangers, le Registre central des étrangers, etc.). L'administration formalise les procédures d'admission aux portes du pays et, parallèlement, les organisations patronales mettent en place de massives filières de drainage de la main-d'œuvre. Dès lors le recrutement syndical peut se faire plus systématique. On n'en est pas encore à collaborer avec l'Office fédéral de la santé publique pour adoucir les rigueurs du contrôle sanitaire de frontière, cela viendra dans la décennie suivante. Mais on se préoccupe déjà d'assurer la réception des saisonniers. A Genève, en 1971, la FOBB organise un foyer d'accueil rue Argand, près de la gare: les arrivants sont fatigués par un long voyage en train, et ils ont des heures d'attente devant eux. Naturellement, on soupçonnera le syndicat d'avoir créé, sous ce camouflage humanitaire, un lieu de propagande et de recrutement...

En fait, l'organisation du flux migratoire favorise, mais n'entraîne pas de soi la syndicalisation des arrivants. Bien plus décisif à cet égard – et voici le deuxième élément contextuel – apparaît le fonctionnement conventionnel de certaines branches économiques. Les immigrés y sont puissamment incités à s'affilier aux syndicats par l'existence d'une contribution obligatoire de solidarité. Elle est en effet prélevée sur tous les salaires, au titre de la couverture des dépenses liées à l'application des conventions collectives, mais elle est remboursée aux membres des syndicats. Dans le bâtiment, elle est entrée en vigueur sur le plan national dès 1970; mais il en existait des préfigurations, à l'échelon local, depuis plus de dix ans. L'industrie des machines fait le pas en 1974. La contribution de solidarité, en se généralisant, ôtera sa validité à l'un des reproches classiquement adressés aux immigrés non organisés: celui de profiter «en resquilleurs» du système et des avantages conventionnels. Du coup va se détendre un important ressort de la xénophobie en milieu syndical.

Voilà donc pour les syndiqués «du rang». Les cadres, heureusement, nous pouvons les compter. Le graphique présenté à la page suivante l'indique bien: leur accroissement a été spectaculaire durant les cinquante dernières années[15].

Jusqu'en 1962, l'accès d'immigrés à des responsabilités syndicales fait figure d'exception, tant dans le bois et le bâtiment que dans la métallurgie et l'horlogerie. A la FOBB, le cap de la vingtaine d'élus dans les comités de section et des permanents immigrés est dépassé en 1968. Un fort bond en avant s'observe en 1970, avec un total de 40 cadres. La cinquantaine est passée trois ans plus tard et la soixantaine atteinte au milieu de la décennie. La progres-

15. Les données chiffrées correspondantes se trouvent dans le tableau de la p. 86. Elles couvrent l'ensemble des cadres immigrés présents chaque année au niveau des secrétariats et des comités de section du SIB (ex-FOBB) et de la FTMH (ex-FOMH) de Suisse latine – soit dans une trentaine de lieux de comptage au moment de l'étude. Ne sont toutefois pas retenus au SIB, à partir de la fusion FOBB-FTCP de 1992, les cadres n'appartenant pas au secteur de la construction. Pour la FTMH, sont également exclus quelques cadres immigrés venus d'anciennes fédérations non concernées par l'industrie du métal et de l'horlogerie.

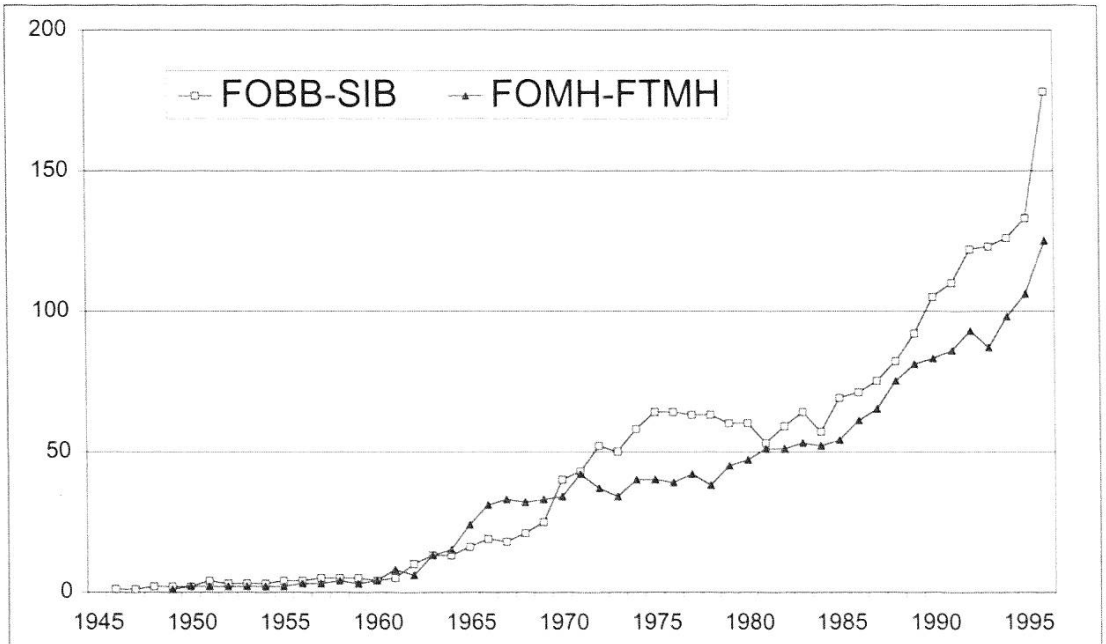

Nombre de cadres syndicaux issus de l'immigration dans les deux principales fédérations de l'USS (1945-1996).

sion reprend, après une certaine stagnation, à partir de 1985. A la FOMH, les progressions sont plus irrégulières, avec un petit décrochage en 1966 – le cap des 30 cadres est passé – et un nouveau décrochage en 1971, où la quarantaine est atteinte. C'est ensuite la stagnation jusqu'à la fin de la décennie, suivie d'un nouveau plateau, autour de la cinquantaine, jusqu'en 1985. La progression reprend, dès lors de manière continue. En considérant ces séries chiffrées en termes de densités, la moyenne est voisine de 4 cadres immigrés par section à la FOBB et de 2 à la FOMH au début des années 1970. Ceci rappelle, aussi approximatif soit le calcul, que l'ouverture des organes syndicaux aux collègues immigrés a été un peu plus affirmée dans la construction que chez les métallurgistes ou horlogers.

Assurément, le nombre à lui seul ne dit pas tout. C'est aussi d'un point de vue qualitatif qu'il faut apprécier la... prise de poids des cadres immigrés dans les sections. Deux observations à ce propos.

Dans la décennie 1970 – 1980 les carrières syndicales de militants immigrés commencent à décoller pour de bon, autrement dit: les recruteurs italiens ou espagnols embauchés des années plus tôt comme simples chasseurs de scalps accèdent à des fonctions de responsabilité, voire de direction, à l'échelon local. Tel est le cas de José Gonzalez, engagé à la FOBB genevoise en 1962, promu secrétaire-adjoint en 1973; ou celui de Tarcisio Manca, permanent à la FOBB de Lausanne en 1975, secrétaire-adjoint en 1980.

La politique de promotion des cadres immigrés se différencie toutefois de part et d'autre de la Sarine. Dans les sections romandes, elle se marque plus vite et plus nettement au niveau des comités, voire des présidences de section, que dans l'appareil; en Suisse alémanique, c'est l'inverse. Le secrétaire Bruno Cannellotto, de Zurich, précise: *« La FOBB avait engagé ses deux premiers secrétaires italiens au milieu des années 1960 déjà, à Schaffhouse (Bruno Ber-*

tolo, du Frioul) et à Berne (Gianni Sommaruga, de Pavie). En fait, il y avait peut-être plus de champ libre pour les Italiens dans les sections alémaniques. Du temps de Tronchet, nous avions coutume de dire, entre nous, que les permanents italiens des sections romandes étaient les esclaves des secrétaires!»[16] Au cours des années 1970, les cinq sections de la région de Zurich disposent au minimum d'un secrétaire-adjoint étranger. Dès les premières années 1980, d'importantes sections alémaniques seront dirigées par un secrétaire immigré à Bâle (Romeo Vandelli), Berne (Gianni Sommaruga, Jaime Serin), Langenthal (Giuseppe Frezza), Schaffhouse (Bruno Bertolo), Soleure (Domenico Mucciarelli), Uri (Claudio Cocchi) et dans l'Unterland zurichois (Nicola Vitali).

Il faut imaginer, derrière ces noms et ces carrières, un formidable travail de formation: cours fédératifs, Ecole syndicale de l'USS... Les secrétaires en ce temps-là étaient encore des militants sortis du rang, non pas – comme c'est aujourd'hui fréquent – des spécialistes recherchés pour leurs compétences techniques (droit, gestion...) ou des élus pourvus déjà d'une large surface politique. A la FOBB, le dispositif des cours destinés aux militants étrangers ainsi qu'aux permanents chargés de les encadrer s'est étoffé parallèlement à la croissance de l'immigration. Pour la période 1971 à 1974, par exemple, les cours ont rassemblé 1995 participants.

Cependant – voici notre seconde remarque – il ne faut pas sous-estimer l'influence des recruteurs demeurés au bas de l'échelle. Dans la mesure où ils s'appuient sur les groupes ou comités immigrés, avec la sociabilité intense qui s'y donne cours (ah, les grillades, les pique-niques, le football!...), les propagandistes gagnent du poids et de l'influence au sein de la section, ils réussissent parfois à devenir incontournables. Pour cette raison, d'ailleurs, ils souffrent parfois du décalage qu'ils perçoivent entre leur haute capacité à mobiliser ou rassembler et le bas niveau de responsabilité qu'on leur concède: fais des adhésions, ne t'occupe pas du reste.

Cette dernière observation conduit bien sûr à relever que tous les niveaux et les facteurs d'évolution que nous nous sommes attachés à distinguer, dans la réalité, sont en interaction. Le contexte politique général n'est pas sans influer sur la vivacité des luttes ouvrières, ni la démographie syndicale sur les modèles d'organisation, et ainsi de suite. Mais nous aimerions conclure en évoquant, de façon particulière, l'incidence du contexte économique des années 1970 – c'est-à-dire, principalement, de la crise qui marqua le milieu de la décennie – sur l'évolution des syndicats face aux immigrés et à la politique d'immigration. Autant que faire se peut, répétons-le, en l'absence de toute donnée valable sur l'effectif immigré dans les syndicats! Nous sommes réduits, en fait, à construire des hypothèses.

La crise a-t-elle, comme on pourrait s'y attendre, exacerbé chez les travailleurs suisses, et donc à la base des syndicats, les sentiments de concurrence, donc de méfiance voire d'hostilité envers les immigrés? C'est plutôt l'effet contraire qui ressort des documents et des témoignages. Ainsi que nous l'avons aperçu à propos des grèves, la lutte menée en commun a fonctionné comme un puissant antidote.

---

16. Entretien du 11 juin 1999.

La crise a-t-elle enrayé notablement la croissance du nombre des immigrés dans les syndicats? On pourrait l'imaginer, d'autant plus que de très nombreux migrants, leur emploi perdu, ont dû retourner dans leur pays. Mais cela ne semble pas avoir été le cas, dirons-nous avec prudence. Le phénomène de la «relève professionnelle» a été plus fort. Sitôt la conjoncture rétablie, en effet, les immigrés ont retrouvé sur les chantiers et dans les usines les places de travail délaissées par les Suisses, aspirés dans le tertiaire. Comme avant. Simplement, les nouveaux arrivaient de plus loin.

La crise a-t-elle freiné, sinon cassé, la réflexion dans laquelle les syndicats s'étaient engagés après le traumatisme Schwarzenbach, et surtout leur adaptation à la réalité immigrée? Non, de toute évidence. Il faut dire que dans les années 1974-1975, les positions tenues par les immigrés dans le monde syndical étaient encore assez discrètes. Là réside la grande différence avec la crise, certes plus longue, des années 1990. S'additionnant au phénomène générationnel des retraites et des retours, celle-ci a privé les immigrés d'une bonne part de leur influence dans les syndicats... en privant les syndicats d'une grande partie de leur encadrement immigré. Mais cela, comme on dit, c'est une autre histoire.

Nombre de cadres syndicaux issus de l'immigration répertoriés de 1945 à 1996 dans les deux principales fédérations de l'USS

Année	FOBB SIB	FOMH FTMH	Année	FOBB SIB	FOMH FTMH	Année	FOBB SIB	FOMH FTMH
1945			1963	13	13	1981	53	51
1946	1		1964	13	15	1982	59	51
1947	1		1965	16	24	1983	64	53
1948	2		1966	19	31	1984	57	52
1949	2	1	1967	18	33	1985	69	54
1950	2	2	1968	21	32	1986	71	61
1951	4	2	1969	25	33	1987	75	65
1952	3	2	1970	40	34	1988	82	75
1953	3	2	1971	43	42	1989	92	81
1954	3	2	1972	52	37	1990	105	83
1955	4	2	1973	50	34	1991	110	86
1956	4	3	1974	58	40	1992	122	93
1957	5	3	1975	64	40	1993	123	87
1958	5	4	1976	64	39	1994	126	98
1959	5	3	1977	63	42	1995	133	106
1960	4	4	1978	63	38	1996	178	125
1961	5	8	1979	60	45			
1962	10	6	1980	60	47			